



Le ministère de la Culture et Atout France renouvellent leur partenariat

ARTICLE CULTURE & PATRIMOINE

Le 5 juin 2023, le ministère de la Culture et Atout France ont signé une nouvelle convention de partenariat visant à déployer des actions communes en faveur du tourisme culturel. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du plan Destination France destiné à favoriser la relance du tourisme français et accélérer sa transformation durable.

Ce partenariat repose notamment sur trois actions initiées par le ministère portant sur la valorisation de l'offre et de la vie culturelle des territoires à savoir :

- "Été culturel 2023", en partenariat avec l'UNAT
- L'Olympiade Culturelle, programmation culturelle en amont des Jeux Olympiques
- Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe (ICCE), inscrits sur le territoire français, au nombre de 31.

Atout France accompagnera le ministère dans la promotion et la communication de ces trois projets.

Le GIE contribuera également à la conception et l'organisation de deux événements dédiés au rapprochement des mondes professionnels Culture et Tourisme, lesquels se dérouleront au second semestre 2023.

En outre, France Tourisme Observation, plateforme nationale et territoriale de l'observation touristique pilotée par Atout France, se verra déployer des actions d'observation des pratiques touristiques culturelles. Véritable démarche collaborative liant le ministère de la Culture, Atout France, ainsi que les collectivités territoriales, il s'agira dans les mois à venir de faciliter le partage de données sur le tourisme culturel et d'enrichir les observatoires respectifs des partenaires impliqués dans la démarche.

[En savoir plus sur le Pôle culture, Patrimoine et Art de vivre](#)

